

**PROCES-VERBAL**  
**COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 510**  
**Marseille, le 10-11-12 octobre 2025**

**RESOLUTIONS**

Document approuvé le 12 octobre 2025.

Classification du document : public

**Réunion du vendredi 10 octobre 2025, 18h00-20h00 – CDN restreint et apparentés**

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric - DELMAS Éric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PHILLIPE Claude - PISTOLET Julie - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire (visio) - ZIANE Myriam

**Absents :** MEYER Hugo

**Excusés :** CORBÉ Anne – CUVELIER Sarah – ROPERT Yvon

**Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

**1 – Infos Président**

***Crise du Championnat de France d'Agnée de Villefranche Sur Mer***

Un incident majeur a eu lieu lors du championnat, suite à une erreur protocolaire dû à un « vide » réglementaire concernant l'organisation du protocole de résultats en cas de participation de sportifs étrangers licenciés FFESSM et l'attribution du titre de champion de France. Explications détaillées sur les conséquences immédiates et secondaires. La fédération a dû gérer des répercussions médiatiques et politiques jusqu'au niveau de la ministre des Sports. Et programmer une révision des règlements sportifs pour éviter tout problème à l'avenir.

***Crise avec le Prestataire Informatique ZOL***

Une crise importante a été gérée fin juin/début juillet avec ZOL, un des prestataires en charge du système informatique. Un protocole d'accord pour une séparation a été négocié dans un contexte tendu, compliqué par un contrat de 2018 jugé défavorable à la fédération. Une solution a été discutée pour assurer la transition et la maintenance du système.

***Projets Stratégiques et Numériques - Refonte du Système d'Information (SI)***

La fédération a lancé une réflexion sur l'avenir de son SI. Une société prestataire de DEVSECOPS va être choisie pour réaliser un audit de l'existant et proposer une feuille de route pour les évolutions futures, afin de mieux maîtriser l'architecture technique et de planifier une éventuelle refonte. Ce prestataire pourra aussi assurer une continuité de services si besoin.

**Carnet de plongée mobile :** Un travail important a été réalisé avec la Sté PERMÉABLE durant l'été pour finaliser la version mobile de l'outil.

#### **Avancées sur modifications du Code du Sport :**

Le projet d'arrêté modificatif concernant **l'autonomie au Nitrox pour les mineurs** est en cours. En effet l'ancien arrêté pouvait laisser une erreur d'interprétation.

Il devrait également comporter l'intégration du **BEPPA** Brevet d'enseignement de la plongée profonde à l'air, dans les 2 annexes du Code du sport comme E4, marquant ainsi une avancée significative après plus d'un an d'actions du président et du DTN pour faire reconnaître officiellement ce nouveau diplôme fédéral essentiel à notre développement. Une pratique à défendre et à faire évoluer pour anticiper de futures évolutions réglementaires. La rencontre le 15 juillet de la Ministre des Sports a été un facteur d'accélération.

#### **Filière professionnelle :**

La fédération reste vigilante face à la possibilité que la Direction des Sports impose un certificat complémentaire adossé au futur BP avec scaphandre.

#### **Projets de Développement**

La fédération a été consultée sur l'avenir du site de l'INPP à Marseille. Le projet global de la métropole prévoit la réorientation du site vers des activités de plongée.

La fédération a proposé la construction d'une piscine sur le site, qui prévoit également des hébergements.

#### **Partenariats et Relations Extérieures**

- Convention avec l'UCPA : Une convention a été signée en juillet, offrant aux licenciés adultes 5% de réduction pour les stages de moins de 7 jours et 10% pour ceux de 7 jours et plus.
- Partenariat avec Dune : Le 4 août, un accord de sponsoring a été mis en place pour le Forum des OD, incluant un apport financier et l'organisation d'un concours.
- CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques) : Des discussions ont eu lieu avec le président du Comité Technique. Un point a été fait avec la CMAS sur l'organisation de l'AG de la CMAS à Bordeaux en avril.
- Génération Mer : Participation en septembre à la journée nationale de ce regroupement d'ONG et d'institutionnels au Ministère de la Transition Écologique.

#### **Vie de la Fédération - Mouvements de Personnel**

Plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu durant l'été.

Arrivées : Céline (service des brevets), Jean-Charles Maes (digital et prises de vues).

Départs/Changements : Louise (comptabilité, CDD non renouvelé), François Joncas (fin de prestation de DS1 fin août).

#### **Reconnaissance et Distinctions**

La fédération a obtenu le statut d'"**ambassadeur**" du programme "Engagé pour la Nature" auprès de l'Office Français de la Biodiversité, après avoir été depuis 2021 « partenaire ». Une grande première pour une fédération sportive, ceci suite au dépôt de notre candidature et à un audit le 29 août avec l'OFB.

#### **Événements et Actions Spécifiques**

- La fédération a finalisé l'organisation du **Forum des OD**. Finalisation du programme et de la logistique en août.
- **Auto-évaluation de l'Olympiade** : Un bilan a été réalisé avec le DTN pour présentation à la direction des sports et à l'ANS, soulignant l'excellence de la fédération sur les nouvelles politiques publiques.
- **Position sur la Fête du Sport** : Comme d'autres fédérations et comités régionaux olympiques, la fédération a boycotté l'événement pour protester contre les réductions budgétaires et le manque d'héritage des JO.

#### **Autres activités notables :**

- **Rencontre au Palais de l'Élysée** (président et DTN) : Une rencontre a eu lieu avec le conseiller sport du Président de la République en septembre. Quatre dossiers ont été présentés pour solliciter un appui : l'immersion de navires, un plan national d'équipement pour les stations de gonflage, le projet "l'école du sous l'eau" et l'organisation de l'Assemblée Générale de la CMAS.
- **Rencontre avec la Ministre des Sports** (président et DTN) : Une rencontre d'une heure a eu lieu le 15 juillet à Paris. La discussion, qualifiée de sereine, a permis de présenter la fédération et la réalité de son périmètre, son implication dans les politiques publiques, ses projets, ses difficultés et ses besoins (dont effectif cible CTS) en prévision du prochain contrat de délégation.
- **Participation aux instances nationales (CNOSF)** : La fédération a participé à la réunion mensuelle "Mardi des Présidents" au CNOSF, portant sur le modèle sportif fédéral. Les thèmes abordés incluaient les relations entre les secteurs associatif et marchand, et la valorisation du bénévolat.
- **Reconnaissance de la Fédération** : Lors d'une réunion en septembre avec les DTN, les chefs d'établissement et les DRAJES, la fédération a été citée en exemple pour ses actions en matière de préservation de la biodiversité.
- **Réunion avec le DAN** : Réunion technique mi juin avec le DAN sur le dossier Erasmus Jeunesse.
- **Validation des contrats d'assurance** pour l'olympiade fin juin.
- **Audit à la demande de l'ANS** mi juin sur la justification de l'usage des subventions 2023 attribués à la nage avec palmes dans le cadre du contrat de performance (retour positif du cabinet d'audit).
- **"Caravane des budgets"** 20-21 juin avec le DTN, nos TG et les Chargés des finances des commissions nationales pour le prévisionnel des Commissions.
- **Handisub** : Participation en septembre à une opération handicap permettant à des jeunes porteurs d'implants cochléaires de plonger, discussion avec plusieurs patrons de services ORL hospitaliers.

## **2 – Points Secrétaire Général**

- Licences : Bilan saison 2025 montre une baisse de 0,7% (988 licences) qui a été enregistrée, principalement sur octobre-décembre. Les prévisions pour l'année tablent sur 134 000 licences, générant 4,1 millions d'euros de revenus, avec un taux de rétrocession de 33,5% maintenu pour les OD. Septembre nouvelle saison montre cependant une tendance positive (+1200 licences par rapport à l'an dernier).
- Brevets (Cartes) : Une baisse globale de 4,5% (environ 3000 brevets) est notée. La perte la plus importante concerne les **niveaux 1** (-1720 brevets, soit -10%). Les prévisions de vente de cartes s'établissent à 62 000 unités, pour un million d'euros de rentrées.

#### **Analyse des certifications spécifiques :**

- Baptêmes : Chiffres stables.
- PE12 : Forte baisse de 400 certifications.
- Pass Découverte : Le produit peine à décoller.
- Pass Plongée et Pass Apnéiste : Chiffres stables ou en légère augmentation.

#### **Calendrier :**

CDN visio 12 novembre à 19 h 30

AG 5-7 décembre Annecy

CDN Février 6 7 8 février restreint + régions et commissions Marseille

CDN juin 12 13 et 14 juin restreint régions Marseille

CDN octobre 9 10 et 11 octobre régions Marseille

### **3 - Points du Trésorier Général et Trésorière Générale Adjointe**

**- Bilan général et prévisions 2025 :** Les résultats devraient être positifs malgré une petite baisse des licences et certifications estimée à 100 000 €. L'année est marquée par une réorganisation visant à remplacer certains prestataires par des salariés. Les charges informatiques (ZOL) restent un point de vigilance.

**- Masse salariale et honoraires :** La masse salariale a augmenté de 1,2% pour atteindre 1,4 million d'euros, avec plus de compétences en interne. Les honoraires des prestataires (199 000 €) ont été élevés en raison de la transition mais devraient baisser à 128 000 € en 2026.

**- Budget des commissions :** La gestion est jugée sérieuse, avec plus de 80% du budget consommé. Un léger dépassement pour la commission apnée est en cours de régularisation.

**- Dépassement du championnat de Limoges :** Un point d'attention majeur concerne cet événement, dont le budget initial de 36 000 € a vu ses dépenses réelles atteindre près de 70 000 €. Une analyse sera menée pour mieux comprendre ce dépassement.

#### **- Prix de la licence adulte 2026/2027 :**

Proposition lors de l'AG de passer le prix de la **licence adulte** pour la saison 2026/2027 à 50 euros.

- L'ajustement automatique à l'inflation l'aurait porté à 49,30 €, statutairement arrondi à 49,50 €. Le vote porterait donc sur une augmentation supplémentaire de 0,50 €. En sachant comme cela a été évoqué qu'il y a une augmentation de l'assurance de la RC attachée à la licence de près de 6% à prévoir.
- Débat : La discussion a abordé la "barrière psychologique" des 50 €.
- Modèles alternatifs : L'idée de créer des licences alternatives (ex: licence estivale à tarif réduit) a été évoquée mais a soulevé des objections, notamment du comité Corse, et a été mise de côté pour un débat ultérieur.

**Résolution 25/049 – Présentation au vote de l'AG de cette augmentation du prix de la licence adulte au-delà de l'augmentation du prix du coût de la vie au coût de 50€**

Contre : 1 - Abstention : 0

Vote : Adopté à la majorité

\*\*\*\*\*

### ***Réunion du samedi 11 octobre 2025, 9h00-13h – CDN restreint et apparentés***

#### **Présents :**

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric - DELMAS Éric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PHILLIPE Claude - PISTOLET Julie - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire (visio) - ZIANE Myriam

**Absents :** MEYER Hugo

**Excusés :** CORBÉ Anne – CUVELIER Sarah – ROPERT Yvon

#### **Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

#### **1 – Adoption du Règlement Médical (B. Grandjean et B. Schittly)**

Remerciements du Président pour le travail sur les versions évolutives du règlement médical.

Discussion sur l'article 4.3 concernant les qualifications du Médecin Fédéral National (MFN).

Contradiction relevée entre le règlement interne fédéral (RI) et la rédaction proposée (« ou détenteur du DU de médecine hyperbare »).

Décision de retirer la mention « ou être détenteur du DU de médecine hyperbare » pour alignement avec le RI.

#### **Conformité des règlements des commissions sportives (surveillance médicale en compétition)**

- Le DTN a signalé des dispositions obsolètes (2005) imposant la présence d'un médecin sur les compétitions dans les règlements de certaines commissions.
- Rappel que ce n'est pas aux commissions de fixer des obligations médicales ; leurs règlements doivent être conformes au règlement médical et au RI fédéral.
- Nécessité pour le DTN de contacter les commissions concernées pour mise à jour.
- Les règlements des commissions seront alignés sur le règlement médical/RI ; les exigences unilatérales de présence médicale doivent être supprimées ou harmonisées.

#### **Résolution 25/050 – Adoption du Règlement Médical**

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

#### **2 – Journée nationale maisons sport santé et Stage National Sport Santé (B. Schittly)**

##### ***Journées nationales « Maison Sport Santé » à Vichy (19-20 juin)***

- Participation réussie (stand très visible, forte affluence), renforcement du réseau (Direction du sport, santé, etc.).
- Déblocage de situations régionales sur la reconnaissance des brevets fédéraux en sport santé (PACA réglé; Nouvelle-Aquitaine en cours).

##### ***Stage national Sport Santé (Île-de-France)***

- Participation : 43 stagiaires samedi, 45 dimanche.
- Retours très positifs ; moitié des participants hors Île-de-France.
- Axes d'amélioration identifiés pour le prochain stage.
- Prochain stage national prévu à Lyon les 21-22 mars.

#### **3 – Intervention plongée et bien-être mental : Congrès Médecine Sport (B. Schittly) et**

##### **Webinaire ANS sport et santé mentale (F. Di Meglio)**

##### ***Congrès de la Société Française de Médecine et d'Exercice du Sport (Angers)***

- Intervention sur « plongée et bien-être mental » à la demande du CNOSF dans une session tripartite (médecine du sport, CNOSF, ministère des sports).
- Positionnement stratégique : reconnaissance accrue, cohérence avec la stratégie nationale sport santé et le focus santé mentale. La fédération est reconnue comme acteur pertinent du sport santé, notamment sur la santé mentale.

##### ***Webinaire ANS « Terre des Jeux »***

- Intervention prévue sur la santé mentale et les bénéfices de la plongée (« vitamine bleue »).
- Les sollicitations ANS montrent l'intégration de la fédération dans les dispositifs nationaux liés à l'héritage et à la santé mentale.
- Présences institutionnelles : délégué interministériel sport santé, présidente de l'ONAPS.
- Le webinaire consolide la position fédérale dans l'écosystème sport-santé et auprès des collectivités « Terre des Jeux ».

##### ***Politiques publiques : environnement et sport santé***

- Performance fédérale sur deux axes : environnement (partenariat avec l'OFB) et sport santé (ANS et ERASMUS).
- Labels : « La Mer en Commun » et « Parlons Santé Mentale » ; clip fédéral incluant le bien-être mental.
- Les engagements et labels renforcent la reconnaissance de la fédération sur les volets environnement et santé mentale.

#### **4 – Ambassadeur PEN (programmes engagés pour la nature) de l'OFB (F. Di Meglio)**

Suivi au départ par Vincent MARAN ; délais liés aux tensions agricoles en début d'année envers l'OFB.

Avancées : participation à un webinaire (juin), dépôt de dossier (juillet) pour devenir "ambassadeur des programmes engagés pour la nature", audit OFB (fin août, 1h30) auprès du Président avec demandes de précisions.

Appui interne : données de sciences participatives (DORIS, CROMIS) fournies par la présidente de la commission biologie.

Lettre d'engagement : communications régulières et séminaires sur DORIS/CROMIS ; mobilisation des OD sur l'information biodiversité ; deux actions phares pour l'Olympiade ( Projet européen ERASMUS JEUNESSE « Une seule santé sous l'eau») (clip/intervention à l'UNOC sur "plongée biodiversité santé mentale").

Statut obtenu : validation en tant qu'Ambassadeur.

## **5 – Bilan annuel des SCA et pistes stratégiques (A. Delmas et E. Delmas)**

### **Etat au 1er septembre 2025.**

Effectifs : 427 SCA en France, 41 structures internationales SCIA ; petite baisse depuis 4 ans, -1,4% sur l'année (31 radiations, 25 nouveaux agréments). Volume géré : 458 SCA.

Part de marché : 90–95% des pros.

Difficulté à dépasser 95% : les 5% restants incluent ANMP exclusifs, PADI 5\*.

Licences : 12 642 (-330; -2,6%), part, 9,5 % du total des licences; pertes surtout adultes, hausse chez jeunes/enfants.

Brevets : 13 008 (-650 ; -4,7%), ~ 20% des certifications fédérales via SCA ; baisse des brevets "Air" et quelques brevets "mélanges"; remontée des brevets enfants ; forte baisse des ATP (PE12 -379 chez SCA).

Assurances : rebond chez le courtier Lafont, 366 SCA assurées (+15), 94% des SCA.

Tendances sur 21 ans : depuis les pics post-Covid, baisse lente.

**Classification** : 108 SCA classifiées, soit 25 % du total des SCA dont 21 VIP (+2) et 87 SCA+ (-9).

Part des SCA classifiées : 25% des SCA délivrent 66% des licences et 69% des brevets.

Répartition VIP : ~ 70% façade méditerranéenne (moitié Sud/Côte d'Azur), quelques en Île-de-France, très peu en outre-mer.

Avantages : avoirs financiers, réductions d'assurances, remises sur produits ; communication via coin des Pros et Charte.

Un quart des SCA concentre l'essentiel de la prescription.

### ***Motivation des pros, interfaces et freins opérationnels***

Les micro-incitations financières ne suffisent pas à basculer vers les produits fédéraux.

Haute saison : besoin de délivrance ultra-simple (concurrents ANMP : perçue comme plus simple administrativement) ; SI fédéral perçu comme lent/complexé, surtout période 1er–15 septembre.

PE12 : délivrance jugée difficile (navigation, distinction "brevet" vs "ATP") mais pas de frein économique car produit moitié moins cher que ANMP.

**Décision/Action : Priorité à la simplification des outils et processus plutôt qu'aux incitations financières.**

### ***Axes de réflexion pour accroître l'implication et la vente de produits***

Optimisation : valoriser atouts fédéraux, complémentarité des offres, compétitivité des SCA.

Certaines structures ignorent que des brevets relèvent de l'ATP (PE12, Pass Découverte).

Mise à jour des courriers de renouvellement : rappel du Pass Découverte à 3 € adapté aux activités de découverte, déjà en place depuis cette année.

PE12 : positionnement à clarifier (initiation vs marche vers N1) ; proposition de travail avec la commission technique pour en faire un marchepied clair vers N1 avec intégration des acquis dans le MFT.

Communication : focus produits en newsletter (PE12 en priorité), modes opératoires clairs. Renforcer l'information et la valorisation des ATP pour améliorer leur usage commercial. Repositionner le PE12 avec un parcours simple et une articulation claire vers le Niveau 1, appuyé par une communication pédagogique. Valoriser les bénéfices concrets de la licence (assurances) par une communication ciblée et des outils dédiés.

#### ***Contexte économique des SCA et licence fédérale***

Fragilité : baisse des subventions municipales, AOT plus contraignantes, loyers et prélèvements en hausse ; surcharge sur responsables.

Licence : communication insuffisamment adaptée aux pros ; valeur assurance peu perçue ; besoin de supports dédiés (voyages, assurance).

Vente en ligne : perception de contrainte ; baisse du pouvoir d'achat (ex.: contraction forte en juillet); proposer timing d'achat plus pertinent.

#### ***Certificat médical : exigences, responsabilité et sécurité***

Pratiques divergentes : certificat selon délivrance de licence.

Rappel : obligation d'information des exigences physiques ; questionnaire santé validé (CMAS, RSTC, DAN) ; contraintes au-delà de 50 ans (parfois 40) ; risque de déclarations mensongères.

Alignment : ANMP recommande le certificat ; maintien d'un cadre robuste tout en évitant barrières excessives.

### **6 – Autoévaluation olympiade précédente avec référents ANS et DS (DTN)**

Exercice récurrent de fin d'olympiade avec Direction des Sports et ANS.

Présentation du bilan des actions mises en œuvre par la fédération au cours de l'olympiade échue à partir de thématiques imposées dont déclinaison territoriale du PSF (le DTN les développe) dans la perspective de la négociation du futur contrat de développement et de la signature du prochain contrat de délégation

A l'issue de l'entretien, les référents ont réévalué à la hausse la notation auto-attribuée par item (président / DTN) ce qui conforte le fait que la perception « externe » de notre fédération par l'État est bonne.

Objectifs sous-jacents : augmenter l'enveloppe du contrat de développement figée à hauteur de 88 000 € par an depuis 3 olympiades (montant très faible) et garantir l'inscription d'un effectif cible de 8 CTS (DTN inclus) au lieu de 6 dans le prochain contrat de délégation.

### **7 – Validation Règlement financier Edf nouvelle olympiade (DTN)**

#### ***Règlement financier des équipes de France et cadrage***

Formalisation d'un règlement financier des équipes de France par discipline pour cadrer et maîtriser au mieux dépenses et responsabilités dans un contexte de difficulté à maîtriser celles-ci à défaut d'avoir connaissance du lieu de déroulement de la plupart des compétitions et championnats internationaux au moment de la construction des budgets prévisionnels avec les commissions nationales.

Le DTN détaille les règles et illustre son propos en détaillant les coûts moyens des championnats internationaux par sportif et par discipline en fonction des destinations (Europe / hors Europe). Une focale particulière est faite sur les déplacements incluant des sportifs mineurs ainsi que sur les effets de masse induits par les surcoûts bagages.

Il précise, le cas échéant, les principes de participation financières des sportifs sélectionnés en fonction des destinations et de l'impact potentiel sur les familles, les clubs et les OD tout en rappelant que les sélections doivent se faire sur des critères sportifs et non financiers !

Il rappelle la nécessité de provisionner une enveloppe fixée à 30 000 € pour faire face aux aléas : modification du lieu d'organisation d'un championnat du monde, modification des conditions financières de participation à un championnat, nombre de sportifs sélectionnés...

Il précise que les pôles France disposent d'un règlement financier spécifique précisant notamment le montant de l'inscription (700€ par an par sportif) et le montant facturé par nuitée aux sportifs lors des stages et compétitions inscrit au programme des pôles (45 € par nuitée).

**Résolution 25/051 Règlement financier Edf nouvelle olympiade**

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Le règlement adopté sera diffusé à tous les OD pour information en cas de sollicitation financière par les sportifs.

## **8 – Point sur la filière professionnelle de la plongée, DS et CPC (Président et DTN)**

**Filière professionnelle plongée – Direction des Sports position DS3 et contestations :** Orientation DS3 vers l'adjonction d'un CC-0/40 au BP-0/20 avec scaphandre et test privilégié au CREPS PACA (Antibes). Opposition de la FFESSM, FSGT, ANMP et trois OF (Creps) sur 4, cette farouche volonté de CC adossée à une cohérence administrative des filières BP est aussi perçue comme un soutien à un syndicat minoritaire (SNMP).

**La Fédération a développé un mémo sur la nécessité dans notre environnement spécifique de distinguer un BP et un DE en termes de perfectionnement sportif, en termes de gestion d'équipes et en termes de sécurité espace lointain.**

La Fédération juge l'expérimentation centrée sur Antibes inéquitable, susceptible de créer une distorsion de l'offre et de fragiliser le DE.

Elle maintient sa position contre un CC adossé au BP pour l'espace 20/40 m.

Argumentaire technique transmis en juin à la DS3, sans réponse ni contradiction. La Fédération appelle à une filière différenciée fondée en particulier sur les contraintes de sécurité des milieux.

### **Sécurité et cohérence administrative**

Refus de notre part d'un traitement « transversal administratif » du BP ignorant les environnements spécifiques. Refus de participation de la Fédération à un CC adossé au BP jugé incompatible avec la sécurité en milieux lointains.

Rappels d'échanges antérieurs avec la Directrice des Sports et la Ministre. La Fédération s'oppose à un nivèlement par le bas et demande une prise en compte rigoureuse des risques propres au milieu subaquatique.

### **CPC et calendrier des arrêtés BP**

Examen en CPC du 30 septembre des projets d'arrêtés BP (avec et sans scaphandre), sans intégration de CC à ce stade. Vigilance contre l'introduction subrepticte de dispositions piégeantes ; sécurisation des textes en CPC.

### **Dispenses et allègements pour diplômes fédéraux**

Conformité à la doctrine de France Compétences : encadrement national par dispenses/allègements plutôt que par équivalences.

Objectif d'équité et de lisibilité nationale, évitant les pratiques disparates des OF. Acté en CPC sue dispenses et allègements avec nos diplômes fédéraux seront étudiés avant finalisation de l'arrêté de création et seront annexés à ce dernier.

### **Rôle du COSMOS**

Appui du COSMOS (président actuel de CPC) pour obtenir des documents et rappeler les « lignes rouges ».

Le COSMOS facilite la procédure CPC et soutient les positions de la Fédération.

## **9 – Plan prévention des violences (B. Schittly et V. Felix)**

Passage d'un plan à 3 points à 8 points ; contrôle d'honorabilité (informatique et manuel).  
Identification des risques ; formation systématique (stages initiaux, entraîneurs, pôles Rennes/Aix via « Colosse aux pieds d'argile »).  
Traitement des signalements et partage d'informations (onglet décisions ; avis juridique).  
Dispositif renforcé et standardisé, avec contrôle d'honorabilité, formation, cadrage juridique du traitement des cas et conditionnement des subventions.

SI stabilisé après 2–3 ans de développement.

Effort maîtrisé budgétairement, soutenu par bénévolat et investissements SI désormais opérationnels.

### ***Identités et qualité des données (noms de naissance / mariés)***

Erreurs fréquentes d'identité ; obligation de saisir nom de naissance et nom d'usage ; validation par clubs/licenciés.

Alignment sur standards administratifs pour fiabiliser le contrôle d'honorabilité et réduire les rejets « AIA ».

### ***Relations avec SignalSport et visibilité de la cellule fédérale***

Relations fluides ; forte notoriété de « Stop Violence ».

La cellule fédérale est reconnue et sollicitée ; besoin de cadrer les flux de signalements inter-fédéraux.

### ***Affichages obligatoires (format A3) et adaptation***

Contraintes pratiques du format A3 ; proposition d'accepter A4 pour une meilleure visibilité.

Demande d'assouplissement pour améliorer la communication dans les structures contraintes.

### ***Jurisprudence et sensibilisation (subaqua, accidents)***

Publication sur le site de retours de cas type « jurisprudence » pour prévenir les dérives.

Partage d'expériences utile, à calibrer pour éviter l'anxiogène.

### **Résolution 25/052 – Adoption du plan de prévention des violences**

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

## **10 – État des lieux du SI (J. Lebret et J. Pistolet)**

### ***Modernisation du SI fédéral – Gouvernance et audit***

Contexte : refus de contractualisation de ZOL ; départ de François Joncas (DSI) ; reprise de souveraineté numérique.

SI historique par strates (4D ~20 ans), hétérogène ; COPIL pour piloter prestataires.

Publication de l'app « Mon carnet de plongée » (version perfectible) ; sélection de BlueSoft pour cartographie/audit architecture.

La Fédération engage une modernisation structurante avec audit, gouvernance clarifiée et maîtrise des prestataires.

### ***Cartographie du SI et enjeux RGPD***

Vue exhaustive des briques et données, y compris chez prestataires ; maîtrise des hébergements tiers ; réduction des incohérences et extraction facilitée.

Objectif : conformité RGPD, maîtrise des données et simplification des statistiques.

### ***Objectifs stratégiques SI***

Unifier, automatiser, valoriser la donnée, simplifier pour tous les acteurs ; soutenir un nouveau modèle économique.

Architecture évolutive, baisse des coûts, gain de temps, meilleure compétitivité associative.

### ***Choix de solutions et co-construction***

Option « logiciel sur étagère » vs sur-mesure ; normalisation des livrables/documentation ; écoute des besoins des silos (~15 activités).

Décision dépendra de tests et consolidation des besoins ; priorité à la maîtrise et à la documentation.

### ***Chatbot et service aux clubs/SA/SCA/partenaires***

Mise en place d'un chatbot prioritaire (disponibilité week-ends ; 30–50 % de réponses automatisables) ; « coin de l'info » sur la page d'accueil.

Vise à améliorer l'accès à l'information et réduire la charge sur le personnel.

### ***Prestataires, critères et continuité***

Sélection sur robustesse, polyvalence, pérennité ; capacité de relais en cas de défaillance ; exclusion d'acteurs à fort turnover.

Choix orienté vers la stabilité et la capacité multi-prestations.

### ***Gouvernance pérenne, montée en compétences et documentation***

Gouvernance durable (rôle du personnel, possible DSI externalisé 1 j/semaine) ; montée en compétences du chef de projet (Florent) ; documentation systématique.

Pérennité organisationnelle au-delà des mandatures ; professionnalisation interne.

## **11 – Modifications des RTS fédéraux (DTN)**

### ***Harmonisation et déclinaison***

Déclinaison par toutes les commissions ; retravail immédiat des catégories d'âge ; relecture juridique et Règlement commun présentation CDN avant AG.

Harmonisation stricte et application immédiate des éléments non problématiques juridiquement.

### ***Sports collectifs (hockey, rugby) – Catégories d'âge***

Inadaptation des catégories 2016 aux sports co ; confusion hockey « senior » vs « master ».

Décision : création d'une catégorie « élite » pour les sports collectifs concernés ; lien au règlement médical.

### ***Statut des sportifs étrangers et protocoles de médailles***

Clarifier la définition et les modalités de remise de titres (France/régional/départemental).

Sécurisation juridique et protocolaire pour éviter les dérives et les recours.

### ***Para (para-plongée, para-apnée, para-nage avec palmes***

Décision de ne pas demander la délégation pour le para en compétition pour le moment..

Motifs : pas de soutien financier et humain de l'Etat, structuration insuffisante, règlements non finalisés, coûts non soutenables (~150-200 k€ hors animation/déplacements ; surcoûts logistiques).

Information sur un courrier critique aux ministres de la part de qq athlètes para. Rappel des actions inclusives historiques de la fédération.

En Résumé : Report de la délégation para pour raisons structurelles et budgétaires, renforcement d'une approche inclusive pragmatique, coordination avec fédérations partenaires FFH et FFSA

### ***Substances interdites inscrite au règlement sportif CMAS apnée piscine et eau libre***

Suites contrôle positif aux benzodiazépines de 2 sportifs français au championnat du monde d'apnée piscine en 2024.

Sanction CMAS : 2 ans d'exclusion internationales à compter de la date du contrôle ; amendes (500 € + 1 000 € chacun) ; appel en cours (échéance probable pas avant début 2026).

Position nationale : pas de transposition automatique ; exclusion des sélections équipe de France et des épreuves sélectives. Gestion prudente des sanctions internationales et communication mesurée ; impacts sur la composition de l'équipe nationale.

## **12 - Questions Diverses**

### ***Salon de la plongée :***

Un des axes prioritaires : jeunesse ; partenariat jeunesse avec Paramount en cours (Bob l'éponge).

Rappel que « l'espace loisir » est peu animé.

Thématique officielle : aucune ; parrain du salon : Greg Lecoeur ; planning des conférences ouvert.

Conférences : chasse au trésor (jeunesse), reprise clip UNOC avec invitation de Jean-Marc Barr.

### ***Organisation et prises en charge CDN (Salon de la Plongée)***

Hormis les élus ayant une fonction dédiée pendant tout le Salon, pour les autres hébergement possible de 2 nuits (vendredi et samedi) à l'hôtel Océania pour les membres du comité directeur ; pas de prise en charge transport/repas ; badges nominatifs si participation >1 jour ; entrée gratuite 1 jour par invitation ; planning fédéral d'accueil.

Cadre précis des prises en charge et des accès, avec focalisation sur des espaces thématiques et une organisation fluide de l'accueil.

**Bases fédérales :** Pas de réunion programmée ; possibilité d'ajouter une réunion de point d'étape au Salon selon besoin.

\*\*\*\*\*

### **Réunion du samedi 11 octobre 2025, 14h30-17h30 – CDN élargi aux régions**

#### **Présents :**

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric - DELMAS Éric – DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Lou - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël – MARAN Vincent - MARGOUET Chantal – MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie – PHILLIPE Claude - PISTOLET Julie - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire (visio) - ZIANE Myriam

#### **Absents :** MEYER Hugo

**Excusés :** CORBÉ Anne – CUVELIER Sarah – ROPERT Yvon

#### **Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

#### **Présidents Comités Régionaux :**

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Thierry BERTRAND et Arnaud BEGUIN	Bourgogne Franche Comté
- Mr David CARTRON	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Christian JOLIVET	Centre
- Mme Chantal MARGOUET	Corse
- Mr Thomas ANTH	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick LAMERAT	Ile de France
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique – En visio
- Mr Laurent JUMELLE représenté par Mme G. LEBRUN	Hauts de France -
- Mme AUPETIT Amandine	Nouvelle Calédonie – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Renaud HELSTROFFER	Auvergne Rhône Alpes
- Mr Reimiti BUCHIN	Polynésie Française – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

#### **Présidents Commissions Nationales :**

- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub - En visio
- Dr Bruno GRANDJEAN	Médicale et de Prévention
- Mme Françoise GRAND	Nage en Eau Vive – En visio
- Mr Olivier TIBERGHIEN représenté par Myriam ZIANE	Plongée Sportive en Piscine.
- Mr Grégory POIRIER représenté par Patrick LAMERAT	Technique.

### **1 – Point bureau des médailles (C. Margouet)**

Statut des demandes et attributions de médailles.

Le bureau des médailles a traité 91 médailles de bronze (initialement 90 demandes, +1 issue d'une demande d'argent déclassée en bronze).

Les déclassifications peuvent être accompagnées de propositions telles que « trophée du président » pour un acte spécifique.

Sur 17 médailles d'argent demandées, 15 ont été attribuées, 1 renvoyée pour complément d'information faute de précision suffisante, et 1 déclassée en bronze avec demande de trophée du président.

Deux médailles d'or ont été attribuées.

Un diplôme d'honneur a été attribué ; peu de demandes sont reçues en raison de critères exigeants (longue ancienneté dans le club et statut de licencié).

Suggestion de sensibilisation via newsletter pour rappeler les critères et encourager les candidatures.

**Résolution 25/053 :**

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

## **2 – Rapport d'activité de la cellule honorabilité (B. Schittly)**

La cellule reçoit de nombreuses demandes sur la discrimination mais n'émet pas de qualification juridique ; elle transmet aux entités compétentes (ex. Signal Sport) qui décident.

Types de dossiers traités : agressions physiques (volontaire et involontaire), agressivité verbale et comportements anormaux (5 cas), exclusions irrégulières de clubs (fautes de procédure fréquentes), harcèlement moral/sexiste/sexuel, abus de confiance non pénal, demandes de conseils (ex. AG potentiellement houleuse finalement apaisée), erreurs d'orientation : niveaux de plongée non accordés (hors ressort de la cellule).

Volume et canaux : environ 40 dossiers traités, dont 2 « vraiment sérieux » ; des appels et mails de multiples disciplines (pétanque, foot, danse, escrime, tennis, sport automobile) !!!

Réorientation des demandes hors périmètre : les sollicitations destinées à d'autres organismes (ex. Genesis Sport) sont redirigées ; Signal Sport est systématiquement averti pour améliorer la communication. Validation du plan fédéral contre les violences

- Un nouveau plan de lutte fédérale contre les violences et les violences sexuelles a été réécrit, mis en ligne sur le site fédéral, et validé le matin même par le comité directeur.
- Ouverture aux questions des participants, Valérie et l'intervenant restant disponibles.
- Relations internes et contribution à la commission juridique
  - La cellule honorabilité retire une charge importante à la commission juridique.
  - Contexte institutionnel : échange antérieur par le Président avec la directrice des sports (avril) sur l'honorabilité ; cela participe à la reconnaissance de la fédération dans des politiques publiques..
  - Judiciarisation croissante au sein des clubs : augmentation des conflits avec licenciés ; intention d'une intervention lors de l'AG (samedi matin) pour rappeler le mode opératoire précis d'exclusion afin d'éviter les vices de procédure.

## **3 – Convention UCPA (Président) – Convention Beuchat (M. Serval)**

### **● *Convention UCPA : avantages, difficultés et gestion des impayés***

- Avantages pour licenciés : via une API fonctionnelle, vérification possible de la licence active lors des réservations ; réduction de 10% sur les séjours adultes de durée au moins égale ou supérieure à 7 jours et de 5% sur les stages de moins de 7 jours.
- Délivrance de brevets : la base fédérale de Niolon délivre uniquement des brevets fédéraux ; les structures UCPA, notamment à l'étranger, peuvent délivrer d'autres brevets.
- Problèmes financiers : impayés envers 3 comités régionaux, surtout la région Sud ; dette de 56 000€ depuis juillet, pouvant atteindre 60 000€ fin octobre. Historique d'une dette jusqu'à 70 000€ il y a un an.
- Changements à Niolon : direction remplacée par un profil « moins fédéral » issu de Cap Croisette ; plaintes de stages régionaux/nationaux ; Christophe Benoit devenu gestionnaire plongée France à l'UCPA après le départ de Patricia Breton. Le Président a rencontré C Benoit au siège fédéral fin septembre.

Suite à ce mécontentement, le Président sera amené à intervenir auprès du Directeur Général.

- **Convention Beuchat et dotation matériel**

- Renouvellement de partenariat sur randonnée subaquatique et jeunes : dotation de 5000€ pour développer l'activité rando sub .
- Dotations supplémentaires : sur Oxyjeune, 3 kits complets (stab + détendeur) pour les 3 gagnants, valeur de 2400€ en matériel neuf ; déstockage de matériel invendu (PMT notamment) en cours avec livraison prévue sous 2 mois, avant le Salon de la Plongée.
- Répartition : matériel destiné aux clubs, challenges, et concours jeunesse ; focus jeunesse prévu au Salon de la Plongée.

#### **4 - Résumé points importants du CDN restreint vendredi soirée et samedi matin (Président)**

- **Adoption du nouveau règlement médical :**

- Le comité directeur a adopté à l'unanimité un nouveau règlement médical, qui sera mis en ligne. Il s'agit d'un travail conséquent mené par Bruno et Bernard, avec une 13ème version mentionnée. Cette mise à jour répond à une obligation liée à la délégation et à la nécessité d'avoir un règlement médical à jour.

- **Ajustement du prix de la licence adulte pour 2027 :**

- Le comité directeur a validé une résolution visant à arrondir la licence adulte à 50€ (au lieu de 49,5€), soit 0,50€ de plus pour tenir compte en partie de l'augmentation de 6% du coût de la RC. Cette mesure sera présentée à l'assemblée générale, avec les votes des clubs réalisés en amont.
- Objectif budgétaire : créer un "mou" de l'ordre de 50 – 60 000,00€ pour faire face à des surcoûts imprévus dans les activités fédérales (sportives et culturelles), sans impacter directement les budgets des commissions. Exemple cité : championnat du monde de hockey en Malaisie générant 30 000€ de surcoût.

- **Partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité :**

- Depuis 2021, la fédération est "partenaire engagé pour la nature" et première fédération sportive reconnue par l'OFB ; citée en exemple par le ministre des Sports en septembre lors de réunions avec les DTN et les DRAJES.
- Dossier "Ambassadeur des programmes engagés pour la nature": audit fin août, validation fin septembre. La fédération est l'une des premières structures validées et la seule fédération sportive à obtenir ce statut considéré comme une reconnaissance importante.

- **Évolutions réglementaires (BEPPA, Nitrox, diplômes DE/CC) :**

- Entretiens menés le 15 juillet avec la ministre des Sports puis avec le bureau DS3 (sous-direction en charge de la formation et de la réglementation) pour activer les demandes.
- Trois volets pris en compte dans un projet d'arrêté modificatif :
  - BEPPA : modification de deux annexes du code du sport pour intégration des prérogatives de E4.
  - Nitrox : clarifier que l'autonomie à partir de 16 ans s'applique à l'air et au nitrox (au-delà de l'interprétation précédente qui ne mentionnait explicitement que l'air).
  - Diplômes 2017 (DE et CC) : combler la vacuité de la partie plongée du code du sport où n'apparaissaient pas le DE limité à 40 mètres et les certificats de compétences (CC profondeur, CC tuteur) pour l'activité au-delà de 40 mètres.
- L'arrêté est "dans les tuyaux".

- **Chiffres saison 2025 :** environ 1000 licences en moins et 2000 certifications en moins par rapport à l'année précédente. La diminution se concentre principalement sur les mois de novembre-décembre et touche nos clubs asso. Evolution SCA : Les SCA réalisent environ 10% des licences et 20% des certifications ; volumes habituels avec une mini-baisse observée dans les deux indicateurs.

## **5 – Ministre des Sports, Conseiller Sport du Président de la République, SE à l'enfance (Président)**

### **• Rencontres institutionnelles et plaidoyer**

- **Ministre des Sports** (15 juillet) : rendez-vous avec Marie Barsacq jugé très positif (1 heure). A permis de booster notre demande de modificatif de Code du Sport pour le BEPPA et l'autonomie Nitrox.  
Changement de ministre ; incertitudes autour de Mme Ferrari et perte d'un appui qui nous était favorable, notamment sur des conflits liés à la filière des brevets d'État (désaccords avec le bureau DS3).
- **Conseiller sport du Président** (23 septembre) : entretien à l'Élysée avec William Elman (conseiller sport de Macron depuis 3 ans) et focus sur 4 points
  - Immersion des navires et sites artificiels : blocage actuel par la DGAMPA (direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture) relevant de la transition écologique.
  - Plan national équipement (ANS) : demande d'intégrer des stations de gonflage pour les clubs ; l'ANS n'est pas contre. Objectif utilité publique si 10, 15, 20 stations/an.
  - Aisance aquatique : volonté de créer une école de l'eau (nom provisoire). Julie NIEDERLANG (nouvelle CTN) et Jérôme HLADKY, DTN adjoint mandatés pour avancer.
  - Information : AG de la CMAS à Bordeaux 3e semaine d'avril, première fois en France depuis 1958. Contexte historique de la CMAS et évolution des relations.
- **Haut-Commissaire à l'Enfance** : contact avec Sarah El Haïry (poste créé il y a 8-10 mois). Ancienne ministre déléguée à la Jeunesse et ancienne SE à la Biodiversité. Rendez-vous prévu le 23 octobre pour une interview filmé sur l'importance du milieu subaquatique pour les enfants, avec montée à Paris avec Jean-Charles Maes.

## **6 – Bilan du Forum des OD, mise en ligne vidéos et documents, enquête (Président)**

Participation : plus d'une centaine de personnes, régions et départements bien représentés ; vidéos mises en ligne et chronométrées, avec documents disponibles.

Enquête lancée auprès des présidents COREG et CODEP pour identifier deux éléments prioritaires à approfondir d'ici la fin de l'olympiade.

## **7 – Point du Secrétaire Général**

### **• Bilan chiffré liminaire des licences et certifications**

- Licences : perte de 988 licences, soit -0,7%, première fois observée. Baisse concentrée sur octobre-novembre-décembre 2024 (fin décembre : -1000 vs année précédente); reprise normale dès janvier, clôture finale à -1000. Répartition : pas d'effondrement par comité ; baisses dispersées.
- Produit en hausse la licence aidant : passage de 408 à 545 licences sur une liste ciblée (segment qui trouve petit à petit sa clientèle).

NB : Début de saison fédérale 2026 : septembre montre une hausse (saison précédente 41195 vs actuelle 42371). Durabilité non garantie.

- Certifications globales : baisse de 2917 soit -4,5%. Forte baisse du niveau 1 en technique plongée scaphandre : -1720 sur un volume annuel d'à peu près 20000, jugée préoccupante.
- ATP principaux :
  - Baptêmes : sous-évalués car certaines structures utilisent leurs propres certificats.
  - PE12 : baisse de 1985 à 1547 ; le nombre de PE12 UCPA stable.
  - Pass découverte : baisse de 470 à 276.
  - Passe-plongée : en augmentation ; préférence exprimée pour des licences plutôt que ce pass.
  - Passe-apnéiste : mentionné comme information, sans détail de variation.

- Modernisation et refondation du SI
  - Début octobre, une entreprise a été sélectionnée parmi quatre pour l'architecture, la cartographie et un audit approfondi du système, "DevSecOps", afin de proposer une trajectoire de modernisation.
  - Diagnostics : SI actuel stabilisé depuis « deux ans et demi, trois ans », mais dépassé ; difficulté de valoriser et extraire les données nécessitant un surplus de travail des salariés.
  - Objectif : un futur SI permettant de sortir plus facilement les données et supportant un changement de modèle économique.

## **8 – Point du Trésorier Général et Trésorière Générale Adjointe**

- Situation financière et trésorerie :
  - Atterrissage de l'exercice positif, confirmé prochainement par l'expert-comptable Nelly et les commissaires aux comptes.
  - Impact de la petite baisse des licences et certifications : presque 100 000€ et 20 000€ en moins via les rétrocessions des OD.
  - Réserves financières : au moins équivalentes à la masse salariale chargée, plus une provision dédiée au changement du SI de 700 voir 800 000 € sur plusieurs années, afin de résister à une crise et d'évoluer sans pénaliser le fonctionnement.
  - Charges informatiques lourdes : difficultés avec le prestataire Zol (boutique et carnet de plongée). Stabilisation de la TMA avec ISIA grâce au travail de Théo sur 2 ans ; l'outil SI est fonctionnel mais vétuste.
  - Transition organisationnelle : passage de nombreux prestataires à des salariés (informatique internalisée depuis février avec un "monsieur informatique" Florent ; communication digitale avec Jean-Charles recruté en juin après avoir fait ses preuves en prestation. Les honoraires n'ont pas baissé cette année (départ de DSI François en août, charges liées au 1er trimestre de Théo).
  - Mission "DevSecOps": pour un état des lieux du SI, préconisations chiffrées, sécurisation, garde-fous et solutions pour la bascule, conduite par un prestataire.
- Licences, rétrocessions et cartes prochaine saison :
  - Prévisionnel saison 2026 licences : 134 000 pour 2026 ; recettes licences 4 millions 100.
  - Rétrocession moyenne aux OD : 33.5 % (taux) ; la moyenne ne bouge pas.
  - Cartes : prévisionnel 62 000 cartes ; pas d'augmentation cette année. Proposition d'augmenter de 1€ l'an prochain, décision au CDN de juin (selon finances, certifications et innovations), avec horizon exercice 2027 en perspective.
- Masse salariale et remunerations :
  - Augmentation des salaires au coût de l'inflation 1,2 % sur sept mois.
  - Masse salariale provisionnée 1,34 millions d'euros, réalisée 1,4 millions d'euros (recrutements Florent et Jean-Charles).
  - Honoraires maintenus cette année ; prévision de baisse en 2026 à 128 000€ incluant la part pour le "DevSeqObs".
- Dynamique des commissions et budget communication :
  - Commissions : forte responsabilité budgétaire, réalisation de l'année 2025 à un peu plus de 80%. Et prévisionnel d'un peu plus de 1 000 000 € pour l'an prochain.
  - Budget communication pour les commissions : près de 80 000 euros. Jean-Charles consacre environ la moitié de son temps aux commissions.

*Point rapide sur les championnat du monde eau libre en cours avec la médaille d'or pour Clément BATTE sur 1km bipalmes et sur le 3 kms bipalmes.. Applaudissements.*

## **9 – Contrat de développement.**

Outil contractuel avec l'ANS, déclinaison du projet sportif fédéral (projet politique pour l'olympiade, en ligne au ministère).

- Enjeu financier limité : 88 000€ sur un budget de 6 millions ; objectif de demander davantage. Résultat à fin novembre.
- Cinq thématiques mises en avant pour répondre aux politiques publiques:
  - Promotion du sport subaquatique comme outil de santé préventive, bien-être physique et mental.
  - Développement du handi et para-plongée (sans délégation demandée, poursuite du développement).
  - Féminisation et rajeunissement : moins de 20 ans représentent à peine 15 % ; perte de 4500 jeunes depuis 2018.
  - Préserver la biodiversité et s'adapter au changement climatique.
  - “École du sous-l'eau” liée à l'aisance aquatique et aux parcours de formation jeunes, en lien avec la fiche rajeunir.
- Structure des fiches : état des lieux, difficultés, ressources, bilan des actions de l'olympiade passée, stratégie pour la nouvelle, plan d'action, indicateurs et budget. Diffusion aux OD pour déclinaison sur les territoires.

## **10 – Délégués France à la CMAS (Président)**

Le président rappelle le rôle des délégués dans les commissions CMAS pour augmenter notre influence au niveau international.

Positionner la France comme partenaire constructif ; nouer des alliances ; remonter des informations en amont ; promouvoir le savoir-faire français et multilinguisme.

Statut actuel des délégués CMAS : la plupart des candidatures ont été confirmées, certains sont en cours.

Décision : Institutionnaliser le reporting régulier des délégués, mettre en œuvre la stratégie d'influence.

## **11 – Point sur e-learning et reprise des images N1 (JL. Ferretti)**

Remerciement au Président de la commission technique nationale pour avoir fourni gracieusement son support de plongée en pleine saison.

La commission technique a commencé un travail sur le PE40 pour intégration de ce module dans le e-learning.

- E-learning – produit et gouvernance
  - Produit CTN géré par moniteurs ; reprise par équipe CDN après arrêt du porteur bénévole ; implication du secrétaire général et d'Anne Corbé..
  - Plateforme gratuite avec SSO fédéral ; avantages/inconvénients reconnus.
- E-learning – avancement et contenu
  - Bilan : 49 000 vues ; contenus N1, Nitrox élémentaire ; passage Scubapro → Aqualung nécessitant refonte images/vidéos du N1, tournage début juillet ; montage par Aqualung dans cadre du partenariat (retard justifié, mais permet des économies).
  - Reprise du travail sur cursus PE40 ; budget inscrit pour saison « 2025-2026 ».

## **12 – Point Oxyjeunes 2025 (V. Heidt)**

- Oxyjeunes 2025 – organisation et participation
  - Démarrage imminent ; 8 régions, 100 athlètes, 75 accompagnants, 45 bénévoles ; 7 commissions représentées ; partenaires et collectivités remerciés ; ajout de la nage bipalme.
- Oxyjeunes 2026 – lieu et vote
  - Proposition Brive-la-Gaillarde ; distinction vote poursuite dispositif vs vote lieu (réserves sur poursuite pour effort vs résultats ; lieu unanimement jugé très bien).

- Finalité et format d’Oxyjeunes ?
  - Vitrine nationale et fidélisation des jeunes licenciés ; mais ne crée pas de nouvelles licences ; besoin d’autres événements pour capter des non-licenciés.
  - Architecture proposée à trois étages : vitrine nationale ; challenges régionaux ; actions dédiées à la création de nouvelles licences.
  - Logistique : communication, calendrier, matériel standard (podium, flotteurs, arbalètes, crosses) estimé 5000 € ; risques de surcoûts.
  - Détection/arbitrage : intégrer davantage la détection et l’alignement avec les commissions ; initiatives de jumelage juges-jeunes.

Vote : Validation Lieu Oxyjeunes 2026 : Brive-la-Gaillarde

**Résolution 25/054 :**

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l’unanimité

Vote : Nécessite de revoir l’avenir d’oxyjeunes national vu les difficultés de son périmètre dans ses épreuves, dans son organisation. Il répond à la sensibilisation au sport de nos jeunes licenciés, mais ne répond pas à création de nouvelles licences jeunes.

**Résolution 25/055**

Contre : 2 - Abstention : 2

Vote : Adopté à l’unanimité

### **13 – Point sur plateforme randoSUB et point sur seatrekking (M. Serval)**

- RandoSUB – bilan
  - Cursus auto-apprenant E1/E2 depuis >1 an ; 802 certifiés.
  - Guide des sites : 3500 visiteurs, ~100/jour l’été ; 200 sites métropole/DOM-TOM/océan Indien; accessible licenciés et non licenciés.
  - Mise à jour/hiver : relance équipe pour nettoyage/completion de la liste des sites ; appel à 4–5 contributeurs de plus (régions variées).
  - Sponsoring et vitrine (Beuchat) ; positionnement comme agrégateur national.
- Extension « seatrekking »
  - Pratique : alternance randoSUB et liaisons pédestres entre criques ; matériel dans flotteur ; approche qualité/responsable.
  - Cadre fédéral et assurance : Le courtier Lafont propose assurance RC/IA pendant un an pour voir ; condition préalable : faire du « seatrekking » uniquement dans cadre RandoSUB.
  - Problématiques : Terminologie et convention à retravailler ; parler « éléments de liaison » et éviter le terme « randonnée pédestre ».
  - Inquiétudes : risques inter-fédérations de récupération de la randoSUB (historique 2006) ; concurrence d’une association externe (label déposé, non-fédéraux) sans diplômes RandoSUB.
  - Environnement : balisages, Natura 2000, chemins côtiers ; risques avec Fédération Française de Randonnée.

Vote : Ne pas signer la convention en l’état, revoir la terminologie/approche terrestre ; conditionner la pratique du Seatrekking impérativement à RandoSUB.

**Résolution 25/056**

Contre : 0 - Abstention : 0

Vote : Adopté à l’unanimité

## **14 – Mise en ligne du carnet de plongée mobile**

- Carnet de plongée numérique – état et adoption
  - Deux versions : web et application mobile (lancée officiellement le 6 septembre), base commune et synchronisation ISO en temps réel.
  - État des lieux : 10 000 carnets créés ; 150 000 plongées enregistrées ; 7500 sites référencés (forte dépendance à une personne pour la validation/gestion).
  - Catégories : scaphandre, apnée, rando sub avec champs adaptés ; ergonomie inspirée de Strava/Garmin Connect.
  - Invitations et validations : invitation par nom possible seulement si le binôme a créé son carnet ! ; par numéro de licence ou QR code. Validation par encadrants ayant leur carnet ouvert ; équivalence de valeur avec le carnet papier confirmée.
- Application et intégration fédérale
  - Interfaçage avec base fédérale ; consultation des brevets/autorisations des moniteurs ; déclaration de sinistre via l'app ; mode hors réseau disponible.
  - Note de 4,8/5 sur l'App Store ; réponses aux interrogations assurées par l'équipe.
- Evolution et unification des carnets
  - Trois entités actuelles (« carnet bleu », carnet vert Cromis, appli mobile) induisant coûts/maintenances multiples.
  - Objectif : réunir en un seul carnet ; chiffrage approximatif attendu fin octobre ; initier un seul prestataire.
  - Intégration de Cromis : maintien confirmé ; prudence sur usage smartphone pour photos ; intérêt du hors-ligne et du public jeune ; import ultérieur depuis ordinateur.
- Futur : Import de carnets externes et interfaces
  - Demande forte d'import ; proposition d'un format universel et d'une porte d'entrée unique ; réflexion délicate sur liaisons directes avec ordinateurs de plongée (Bluetooth/autres).

## **15 – Débat sur délivrance des licences à partir d'un club au sein des Codeps et des Coregs**

- Cadre juridique des licences
  - Code du sport : licences via clubs associatifs, structures commerciales, personnes physiques licenciées ; OD non explicitement prévus.
  - Options : créer un club associé ou transformer l'OD (statut associatif) en structure habilitée, impliquant un statut de membre votant (enjeux politiques).
- Brevets vs licences
  - Brevets : relève de l'interne fédéral ; possible autorisation de délivrance par comités/OD si développement informatique ; juridiquement faisable, politiquement sensible.
  - Modèle TIV : accès direct des OD pour les bouteilles ; analogie pour brevets possible.
- Modèles économiques et risques de pouvoir
  - Exemple Ouest Plongée Développement : délivrance de licences à frais minimes pour personnes hors clubs ; recommandation de ne pas délivrer de diplômes afin d'éviter la concurrence avec clubs/SCA.  
Subventions et revenus (1–3€) finançant des projets ; OPD club votant avec >600 licences, générant des tensions.
    - ⊖ Risque de clubs « passagers » avec concentration de pouvoir votatif.
    - Licences en ligne sans adhésion : difficiles à empêcher ; tarifications >70€ observées sur le net.
- Pratiques locales et obligations :
  - Redirections vers clubs spécifiques pour gérer licence passager ; ni COREG ni CODEP ne délivrent directement, passage obligatoire par un club.
  - Exigence de certificat médical lors de la prise de licence.

\*\*\*\*\*

## Réunion du dimanche 15 juin 2025, 9h00-12h30 - CDN élargi aux régions

### Présents :

ALLEGRE Sébastien - DI MEGLIO Frédéric - DUPRAT Justine - FELIX Valérie - FERRETTI Jean-Louis - GRANDJEAN Bruno - HECQUET Céline - HEIDT Valérie - LAMERAT Patrick - LEBRET Joël - MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - MATHIS Samuel - MATYKOWSKI Isabelle - PENVEN Stéphanie - PHILLIPE Claude - PISTOLET Julie - ROUVIER Béatrice - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - SWOBODA Claire (visio) - ZIANE Myriam

### Absents : MEYER Hugo

Excusés : CORBÉ Anne - CUVELIER Sarah - DELMAS Eric - ROPERT Yvon

### Assistaient également :

Alain DELMAS	Chargé de mission
Sophie MAES	Directrice
Richard THOMAS	DTN

### Présidents Comités Régionaux :

- Mr Sébastien ALLEGRE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Thierry BERTRAND et Arnaud BEGUIN	Bourgogne Franche Comté
- Mr David CARTON	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Christian JOLIVET	Centre
- Mme Chantal MARGOUET	Corse
- Mr Thomas ANTH	Est
- Mr Antoine CAPELLE	Guadeloupe - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick LAMERAT	Ile de France
- Mr Joël LEBRET	Normandie
- Mr Marie Christine ORTOLE	Martinique - En visio
- Mr Laurent JUMELLE représenté par Mme G. LEBRUN	Hauts de France - <i>Absent et excusé</i>
- Mme AUPETIT Amandine	Nouvelle Calédonie - <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion - <i>Absent et excusé</i>
- Mr Renaud HELSTROFFER	Auvergne Rhône Alpes
- Mr Reimiti BUCHIN	Polynésie Française - <i>Absente et excusée</i>
- Mr Jean Claude JONAC	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

### Présidents Commissions Nationales :

- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub - En visio
- Dr Bruno GRANDJEAN	Médicale et de Prévention
- Mme Françoise GRAND	Nage en Eau Vive - En visio
- Mr Olivier TIBERGHIEN représenté par Myriam ZIANE	Plongée Sportive en Piscine.
- Mr Grégory POIRIER représenté par Patrick LAMERAT	Technique.

### Suite des points du samedi

#### **1 – Salon de la plongée, poursuite ou non des pots des régions (S. Mathis)**

- L'équipe de communication a soulevé la question de la pertinence des apéritifs ("pots de régions") organisés sur le stand, suite à des commentaires négatifs sur les réseaux sociaux pouvant nuire à l'image d'une fédération sportive promouvant le sport et la santé.
- Plusieurs membres du CDN élargi sont opposés à la suppression totale de ces apéritifs.
  - Ils rappellent qu'une précédente tentative de ne rien organiser avait conduit à un stand désert le soir, donnant une image très négative.
  - Ces apéritifs sont considérés comme des moments essentiels de convivialité qui permettent de rassembler et de créer du lien avec de nombreuses personnes, y compris des non-habitués.

- Il est souligné que ces événements sont courts (environ une demi-heure), rapidement rangés et qu'aucun débordement majeur n'a été constaté.
- Une solution intermédiaire a été suggérée.
  - Plutôt que de les supprimer, il est proposé de mieux encadrer ces apéritifs, par exemple via un "mini cahier des charges" pour les régions afin d'éviter une mauvaise présentation (bouteilles apparentes, avec obligation de présence de boissons non alcoolisées etc.).
  - Il est précisé que le débat ne concerne pas l'apéritif officiel du siège le vendredi soir de la nocturne, qui est maintenu.
- Plusieurs intervenants soutiennent la création d'un cahier des charges pour les régions organisant un "pot".
  - Cette charte imposerait la mise en avant de produits locaux.
  - Elle fixerait des restrictions sur la quantité d'alcool, par exemple un nombre de bouteilles défini.
  - Elle obligeraient à proposer systématiquement des boissons sans alcool ("softs"), ce qui n'est actuellement pas le cas.
- La réglementation (loi Évin) autorise les boissons de catégorie 3 (jusqu'à 18°) dans un cadre événementiel, ce qui est le cas de la fédération qui sert principalement du vin, contrairement à d'autres stands proposant des alcools forts (40, 50°).
- Des améliorations pratiques sont proposées, comme l'utilisation de verres plus petits (10 cl) pour favoriser la dégustation et une vigilance accrue pour débarrasser les bouteilles vides.
- Conclusion sur la poursuite de l'organisation de "collations conviviales" sur le stand national, avec une consommation d'alcool modérée :
 

Un vote informel auprès des personnes présentes a montré une majorité en faveur de la poursuite de cette pratique, en intégrant également des boissons non-alcoolisées.

## **2 - Questions des Commissions Nationales (selon ordre de transmission)**

### **Médicale :**

Vote modèles de CACI pour le surclassement simple et le surclassement double.

**Résolution 25/057 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

### **Technique :**

- Age obtention RIFAP à 12 ans : L'âge du RIFAP avait disparu du MFT depuis la création du module commun RIFA.

Les conditions informatiques étaient encore à 16 ans.

La CTN, après avis de l'EPN et de son référent national Julien Laffineur, propose de prendre une position claire et baisser l'âge d'obtention du RIFAP à 12 ans.

**Résolution 25/058 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Evolution des contenus Théoriques du PE12 au MF2 :

Modification et modernisation du contenu GPN4 et en particulier suppression de sa partie dite aspects théoriques de l'activité qui est reportée vers le module théorique du MF1.

**Résolution 25/059 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Création du module capacitaire théorique du MF1 et de ses modalités d'application (gestion CTR, réalisation à distance et en amont du stage final avec validité de 4 ans), module contenant en particulier les aspects théoriques de l'activité, le cadre réglementaire et l'entraînement physique. De ce fait suppression de la réglementation pendant l'examen. Application pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Résolution 25/060 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Une période de cohabitation entre l'ancien et le nouveau système sera mise en place pour les candidats ayant déjà commencé leur cursus.
- Le cas des candidats Niveau 4 ANMP a été discuté. Il a été suggéré qu'ils devraient obligatoirement passer ce nouveau module pour accéder au MF1.

- Demande de 4 postes d'INS : 4 candidats potentiels pour 2025 afin de maintenir le niveau des IN actifs.

**Résolution 25/061 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Proposition du nom de Michel Troalen, Instructeur National, pour les sessions MF2 de 2026.

**Résolution 25/062 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Handisub :**

***Croissance et Certifications***

- L'activité Handisub connaît une forte croissance, passant de 500 à 800 certifications par an. Cette augmentation est due à une forte demande de reconnaissance de la part des pratiquants en situation de handicap.
- Pour gérer la multiplication des certifications, un système de carte unique sera mis en place. La spécificité de la qualification sera imprimée au verso, évitant ainsi des coûts de production et d'archivage excessifs.

***Approbation des nouvelles modifications du Tronc commun.***

● **Nouveaux Roles et Cursus**

- La notion d'« accompagnant Handisub » est créée pour valoriser les personnes qui assistent les pratiquants en surface. Ces personnes devront détenir une « licence aidant ».
- Le statut d'« assistant formateur Handisub » est également introduit pour reconnaître l'apport de savoir de professionnels (médecins, kinés) lors des formations.

● **Projets Internationaux**

- Un projet Erasmus+ est en cours avec l'Italie pour échanger sur les pratiques de randonnée subaquatique et de para-apnée.
- Une collaboration avec la Belgique et le Luxembourg vise à normaliser les cursus de formation Handisub au niveau européen pour faciliter la mobilité.

**Résolution 25/063 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

***Approbation des nouvelles modifications du Cursus pratiquant Apnée.***

**Résolution 25/064 :**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité**

**Approbation des nouvelles modifications du Cursus pratiquant PSP.**

Résolution 25/065 :

Contre : 0 Abstention : 0MAE

Vote : Adopté à l'unanimité

**Approbation des nouvelles modifications des Cursus pratiquant et encadrant Tir sur Cible.**

Résolution 25/066 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• **Clarification sur la Licence Aidant**

- La licence aidant est destinée aux personnes qui aident hors de l'eau, comme les parents accompagnant des enfants.
- Une licence pleine est requise pour des activités impliquant une responsabilité d'assurance, comme le TIV ou le gonflage de bouteilles.

**Hockey Subaquatique :**

Les diplômes Clubs Label Hockey sub ont été envoyé.

La catégorie "élites" regroupe désormais les seniors et masters, à partir de 19 ans.

• **Championnat du Monde 2027 à Clermont-Ferrand**

- L'événement se tiendra en avril 2027. Cécile Roussel a été désignée coordinatrice générale. Format seulement avec des Elites (vu évolution CMAS). Objectif 20 nations.
- Un cahier des charges et un budget prévisionnel sont en cours d'élaboration et seront présentés en février. Une plaquette de présentation est à créer.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de la région, et la recherche de financements est une priorité.

**Nage avec Palmes :**

- Un recensement a identifié 136 clubs pratiquant la nage avec palmes.
- Une refonte des cursus de formation est en cours. L'objectif est de relancer la filière en introduisant potentiellement un cursus "animateur", moins axé sur la compétition.

**Nage en Eau Vive :**

**Validation du document « signes de communication » en NEV :**

Ce travail a été réalisé par la commission nage en eaux vives. L'objectif est d'améliorer la communication entre tous les usagers (kayakistes, rafteurs, pratiquants internationaux).

Ces nouveaux signes seront intégrés dans les formations des nouveaux et anciens pratiquants.

Une suggestion a été faite d'ajouter un travail sur les signaux sonores (sifflet), car les signaux visuels ne sont pas toujours suffisants en eaux vives.

Résolution 25/067 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

• Il a été souligné la nécessité de retravailler une convention avec la FFCK.

Le sujet principal concerne les lâchers d'eau par EDF, qui sont de plus en plus difficiles à obtenir en raison du réchauffement climatique et du coût de l'eau.

L'objectif est de collaborer avec la FFCK pour avoir un interlocuteur unique et plus fort auprès d'EDF.

### **PSP :**

La commission "Sport Diving" de la CMAS n'a pas de directeur, entraînant pour l'instant un immobilisme international. Pour maintenir l'intérêt des athlètes, une proposition d'organiser un meeting international automne 2026 a été faite.

**Vote : Est-il envisageable d'organiser un meeting international de PSP en automne 2026 ? :**

**Résolution 25/068 :**

**Contre : 0      Abstention : 0**

**Vote : Adopté à l'unanimité**

- Le comité directeur a donné un avis favorable, sous réserve de la présentation d'un dossier précisant le lieu, la date et le budget.
- L'événement serait financé sur le budget de la saison 2027.

**Est-il possible de proposer une nouvelle épreuve de PSP en remplacement de la nage Hawaïenne à la compétition nationale Oxyjeunes 2027 ? :**

Proposition sera faite.

- Intervention de Nicole BOULAY – Présidente Comité Régional Occitanie au sujet d'Oxyjeunes : La région demande à se retirer du dispositif national pour pouvoir continuer à organiser son propre événement "Oxyjeunes" au niveau régional, qui fêtera ses 20 ans.  
Le CDN a reconnu les difficultés et a évoqué la possibilité que le challenge national "Oxyjeunes" disparaîsse sous sa forme actuelle.  
La volonté de maintenir l'événement de Brive en 2026 a été confirmée, tout en réfléchissant à une évolution future du format.

### **Photo-Vidéo :**

Point sur le championnat du monde Elite. 1 médaille d'Or pour Sébastien AMEEUW.

Participation à la coupe du monde de photo vidéo para. avec plusieurs médailles mais que 4 nations.

### **Apnée :**

Point World game para Apnée : Alexandre BOSCARI 2 médailles.

Championnat du monde en Grèce plusieurs médailles d'or en master.

La commission apnée et le DTN ont pris la décision d'envoyer un médecin spécialisé des équipes d'apnée, équipé d'un défibrillateur. Ce choix s'est avéré crucial car il a permis de sauver la vie d'un athlète français suite à un accident, la surveillance médicale locale étant jugée incompétente en médecine de réanimation. Le président FFESSM a prévu d'aborder auprès de la CMAS cette problématique de POS.

**Transversalité :** Point sur les championnats de France multi à Limoges 2026.

Nouveau matériel 8 plaques prévu au prévisionnel 2026 en immobilisation.

Alerte sur More Sport. Au même moment championnat de France de Hockey.

Mission de Jean Charles Maes sur le championnat de France des clubs NAP pour faire un point sur l'équipement vidéo.

Question NAP et Apnée : Championnat de France eau libre 2027 mutualisation sur Villefranche. Travail sur cette possibilité. Projet à présenter au CDN de février prochain.

### **Label Eco Sub :**

Les résultats de la troisième session d'analyse des demandes de label Ecosub pour 2025 ont été présentés.

- **Labels accordés** : GPERS – Perols (34) / Club Sub Albigeois (81) (avec une demande de compléments d'information) / Club de Romilly-sur-Seine / CODEP du Morbihan.
- **Refus** pour renouvellement de AUC plongée en raison d'un dossier jugé trop léger.
- **Une mise à jour des règlements du label** sera proposée lors du CDN de février pour simplifier le processus.
- **Une nouvelle campagne de promotion** du label sera mise en place.
- Une incertitude a été soulevée concernant l'attribution automatique du label aux comités départementaux et régionaux (OD). Il a été rappelé qu'une information antérieure semblait indiquer qu'ils n'avaient plus besoin de postuler.

### Débat Licence compétition et Licence Loisir :

Débat instauré sur cette thématique.

#### **Proposition d'une licence "Compétition"**

- Il est proposé de créer une licence "Compétition" à un prix plus élevé que la licence "Loisir" actuelle.
  - Cette idée s'inspire du modèle de nombreuses autres fédérations sportives et répond au constat que la compétition a un coût élevé.
  - Historiquement, la fédération a promu une licence unique pour 140 000 pratiquants dans chaque discipline, mais une évolution est maintenant envisagée.
- Cette distinction de licence pourrait permettre d'assouplir l'exigence du certificat médical (CACI).
  - Les détenteurs d'une licence compétition pourraient avoir un CACI à renouveler selon un calendrier défini par la commission médicale (par exemple, tous les 3 ans), au lieu de l'obligation annuelle actuelle.
  - Les disciplines spécifiques comme la PSP (plongée sportive en piscine) et l'apnée profonde conserveraient des exigences particulières.

#### **Avantages et modalités de la nouvelle licence**

- La création de cette licence permettrait de mieux différencier les deux grandes activités de la fédération : le loisir (principalement la plongée) et le sport de compétition.
- Sur le plan économique, une licence compétition plus chère (estimée à 15 ou 20€ de plus, pour un total de 70€ par exemple) pourrait rééquilibrer les revenus, le sport générant beaucoup moins de certifications payantes que la plongée.
- Cela permettrait également de quantifier précisément le nombre de compétiteurs au sein de la fédération.
- Deux modèles de mise en œuvre ont été discutés :
  - **Une licence complémentaire** : L'adhérent prendrait une licence de base (ex: 50€) et pourrait ajouter un complément "compétition" (ex: 20€) à tout moment de l'année.
  - **Une licence distincte** : L'adhérent choisirait dès le départ entre une licence loisir et une licence compétition. Ce modèle faciliterait la gestion différenciée du certificat médical.

Le Secrétaire Général de la FFESSM  
Jean Louis FERRETTI



Le Président de la FFESSM  
Frédéric DI MEGLIO

